

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Octobre 2023



UNIFOR
theUnion | lesyndicat
Le 3 novembre 2023

Statistiques nationales

La croissance du marché du travail a presque figé en octobre, les taux d'intérêt plus élevés et la stagnation du PIB ayant freiné la création d'emplois. Malgré une légère hausse de 17 500 emplois, le taux de chômage a augmenté de 0,2 point de pourcentage pour atteindre 5,7 %, alors que le taux d'emploi a connu une baisse pour atteindre 61,9 %. La croissance tendancielle historiquement élevée de la population en âge de travailler en octobre (+84 000) signifiait qu'un grand nombre d'emplois étaient nécessaires pour maintenir les taux de chômage et d'emploi au même niveau qu'en septembre.

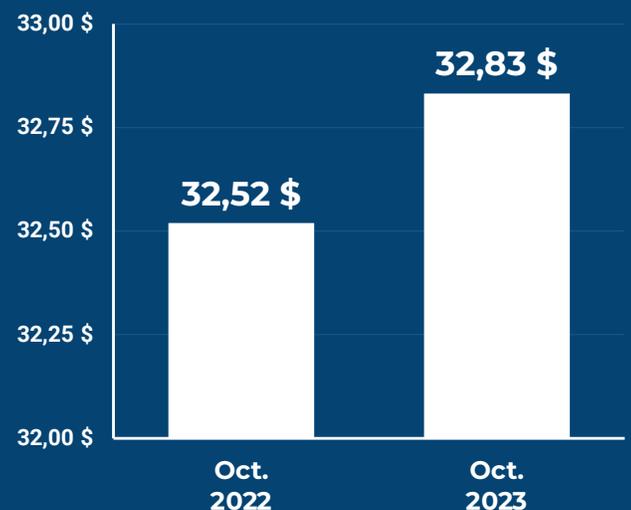
Les hausses salariales d'une année à l'autre sont demeurées fortes à 4,8 %, mais se sont traduites par une croissance réelle de seulement 1 % après un rajustement en fonction de l'inflation. Néanmoins, un récent recul de l'indice des prix à la consommation pourrait annoncer de nouvelles baisses de l'inflation au cours des prochains mois, une situation qui contribuerait à atténuer la récente hausse du coût de la vie et à stimuler les salaires réels.

	Moyenne sur 5 ans oct. 2017 à oct. 2021	Octobre 2022	Septembre 2023	Octobre 2023	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	18 861 200	19 786 400	20 270 100	20 287 600	501 200 2,5 %	17 500 0,1 %
Taux de chômage (%) ²	6,7	5,2	5,5	5,7	0,5	0,2
Taux de participation (%) ³	65,8	65,4	65,6	65,6	0,2	0,0
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,2	31,0	30,9	30,9	-0,1	0,0
Salaire horaire moyen ⁵	28,93 \$	32,52 \$	34,01 \$	34,08 \$	4,8 %	0,2 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	32,44 \$	32,52 \$	32,77 \$	32,83 \$	1,0 %	nd

Taux de chômage



Salaire horaire moyen réel



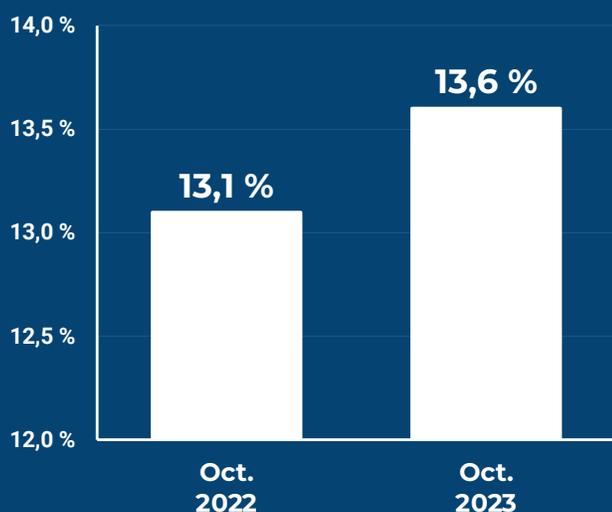
Indicateurs nationaux de précarité

Les indicateurs de précarité d'Unifor suggèrent que les conditions sous-jacentes du marché du travail se sont détériorées au cours de la dernière année, bien que les changements aient été minimes depuis le mois dernier. En particulier, les taux de sous-utilisation (R8) et de sous-emploi sont supérieurs d'environ un demi-point de pourcentage à ce qu'ils étaient il y a un an, témoignant à la fois d'un taux de chômage plus élevé et de la présence d'obstacles à la recherche d'emploi.

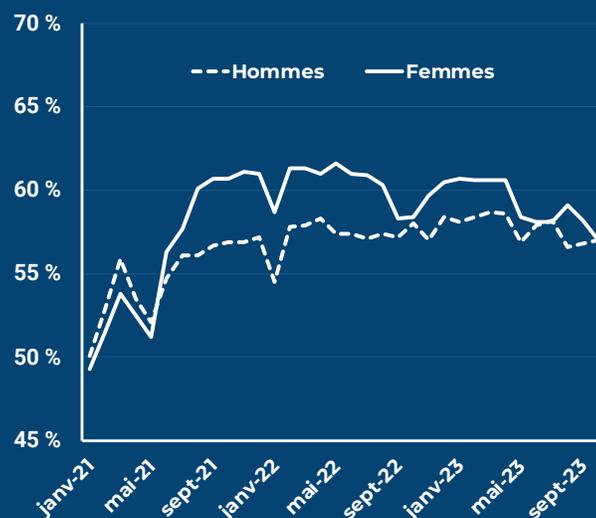
	Oct. 2022	Sept. 2023	Oct. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	18,6	18,0	18,4	-0,2	0,4
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	38,7	39,5	38,5	-0,2	-1,0
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	6,3	6,9	6,9	0,6	0,0
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	13,1	13,5	13,6	0,5	0,1
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,5	5,6	5,6	0,1	0,0
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	11,5	12,0	11,5	0,0	-0,5
<i>Occasionnel/autre (%)</i>	3,3	3,3	3,4	0,1	0,1
<i>Temporaire/à contrat (%)</i>	6,2	6,3	6,1	-0,1	-0,2
<i>Saisonnier (%)</i>	2,0	2,4	2,0	0,0	-0,4
Incidence des bas salaires (%) ¹³	19,7	19,4	19,5	-0,2	0,1
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,73 \$	4,48 \$	4,45 \$	-6,0 %	-0,6 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	651,0	729,1	698,2	7,3 %	-4,2 %

Sur une note positive, l'écart salarial entre les genres a diminué depuis qu'il a atteint la barre des 5 \$ au début de 2023, bien que cette situation puisse être attribuable à une baisse des niveaux d'emploi chez les femmes. Par exemple, les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans, qui sont habituellement moins bien rémunérées, ont vu leur taux d'emploi rapidement dépasser celui des jeunes hommes à l'issue de la pandémie de COVID-19, mais cette tendance a connu un recul significatif au cours de la dernière année (voir le graphique ci-après).

Taux de sous-emploi



Taux d'emploi chez les jeunes selon le sexe



Statistiques régionales

Les tendances régionales de l'emploi ont considérablement varié au cours du mois d'octobre, la majeure partie des gains d'emplois touchant la région des Prairies (+48 000; +1,3 %) et le Canada atlantique (+9 900; +0,8 %). L'emploi est resté essentiellement stable en Colombie-Britannique (-4 000; -0,1 %), mais a chuté fortement au Québec (-22 100; -0,5 %) et en Ontario (-14 300; -0,2 %).

Le taux de chômage a diminué de 0,2 point de pourcentage dans les provinces de l'Atlantique pour s'établir à 7,2 %, la seule région à avoir observé une baisse du taux de chômage d'une année à l'autre en octobre. En raison de l'accroissement démographique, le taux de chômage est demeuré stable dans la région des Prairies malgré un gain de près de 50 000 emplois, alors qu'il a augmenté de 0,4 point de pourcentage au Québec et de 0,2 point de pourcentage en Ontario et est demeuré stable en Colombie Britannique. Malgré la forte hausse observée en octobre, le Québec continue d'afficher le taux de chômage le plus bas au Canada à 4,9 %, soit 0,8 point de pourcentage de moins que la moyenne nationale.

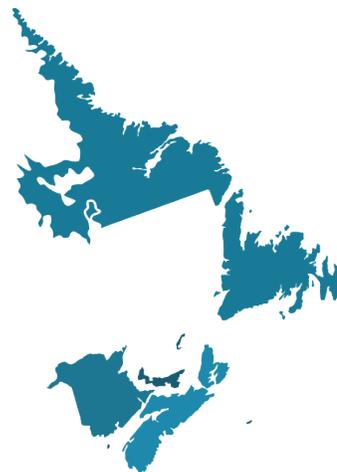
La croissance des salaires réels (rajustés en fonction de l'inflation) a été positive dans toutes les régions, à l'exception des Prairies, où les salaires réels ont perdu 0,8 % depuis octobre 2022. D'une année à l'autre, la croissance des salaires réels a été marginale au Québec (+0,2 %), mais a atteint 1,4 % dans les provinces de l'Atlantique, 1,5 % en Ontario et 3,1 % en Colombie-Britannique.



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Oct. 2022	Oct. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 185 100	1 220 400	35 300 3,0 %	9 900 0,8 %
Taux de chômage (%)	7,8	7,3	-0,5	-0,2
Taux de participation (%)	61,0	60,8	-0,2	0,2
Taux de syndicalisation (%)	32,8	31,7	-1,1	-0,7
Salaire horaire moyen	28,34 \$	29,86 \$	5,4 %	1,5 %
Salaire horaire moyen réel	28,34 \$	28,77 \$	1,5 %	nd



Québec

	Oct. 2022	Oct. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 435 100	4 521 100	86 000 1,9 %	-22 100 -0,5 %
Taux de chômage (%)	4,1	4,9	0,8	0,4
Taux de participation (%)	64,4	65,1	0,7	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	39,7	39,9	0,2	1,0
Salaire horaire moyen	31,47 \$	32,73 \$	4,0 %	0,5 %
Salaire horaire moyen réel	31,47 \$	31,53 \$	0,2 %	nd



Ontario

	Oct. 2022	Oct. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	7 745 300	7 945 900	200 600 2,6 %	-14 300 -0,2 %
Taux de chômage (%)	5,7	6,2	0,5	0,2
Taux de participation (%)	65,3	65,5	0,1	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	26,7	26,7	0,0	-0,5
Salaire horaire moyen	33,53 \$	35,29 \$	5,2 %	0,6 %
Salaire horaire moyen réel	33,53 \$	34,00 \$	1,4 %	nd



Statistiques régionales continués

Prairies

	Oct. 2022	Oct. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 661 000	3 790 000	129 000 3,5 %	48 000 1,3 %
Taux de chômage (%)	5,2	5,4	0,3	0,0
Taux de participation (%)	68,6	68,6	0,0	0,7
Taux de syndicalisation (%)	28,5	28,7	0,2	0,6
Salaire horaire moyen	32,62 \$	33,57 \$	2,9 %	-1,1 %
Salaire horaire moyen réel	32,62 \$	32,34 \$	-0,8 %	nd



Colombie-Britannique

	Oct. 2022	Oct. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 759 800	2 810 300	50 500 1,8 %	-4 000 -0,1 %
Taux de chômage (%)	4,6	5,4	0,8	0,0
Taux de participation (%)	65,1	65,2	0,1	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	31,0	30,6	-0,4	-0,2
Salaire horaire moyen	33,23 \$	35,58 \$	7,1 %	0,0 %
Salaire horaire moyen réel	33,23 \$	34,28 \$	3,1 %	nd



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Octobre 2022	Octobre 2023	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	21,65 \$	24,44 \$	12,9 %	8,1 %
Foresterie	33,43 \$	33,09 \$	-1,0 %	-4,9 %
Mines, pétrole et gaz	46,14 \$	48,77 \$	5,7 %	1,8 %
Services publics	48,26 \$	51,33 \$	6,4 %	2,4 %
Construction	34,11 \$	36,11 \$	5,9 %	1,9 %
Fabrication de biens durables	32,44 \$	33,88 \$	4,4 %	0,6 %
Fabrication de biens non durables	29,95 \$	32,93 \$	9,9 %	5,6 %
Commerce de gros	34,75 \$	36,53 \$	5,1 %	1,2 %
Commerce de détail	22,26 \$	23,22 \$	4,3 %	0,5 %
Transport et entreposage	31,27 \$	32,41 \$	3,6 %	-0,2 %
Finances et assurances	41,33 \$	43,57 \$	5,4 %	1,5 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	32,52 \$	35,73 \$	9,9 %	5,5 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	43,07 \$	44,84 \$	4,1 %	0,3 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	25,03 \$	26,05 \$	4,1 %	0,3 %
Services éducatifs	37,59 \$	39,28 \$	4,5 %	0,6 %
Soins de santé et assistance sociale	31,37 \$	32,55 \$	3,8 %	0,0 %
Information, culture et loisirs	31,46 \$	31,70 \$	0,8 %	-3,0 %
Hébergement et services de restauration	19,23 \$	20,02 \$	4,1 %	0,3 %
Autres services	28,13 \$	29,17 \$	3,7 %	-0,1 %
Administration publique	41,30 \$	43,56 \$	5,5 %	1,6 %

Les salaires nominaux ont presque uniformément augmenté dans toutes les industries, à l'exception de la foresterie où les salaires horaires sont inférieurs de 1 % à ceux d'octobre 2022. Toutefois, à l'exception de la foresterie, la croissance des salaires réels rajustés en fonction de l'inflation continue d'être plus élevée dans le secteur de la production de biens, en particulier dans des industries comme la fabrication de biens non durables, la construction, l'exploration minière, pétrolière et gazière, et les services publics.

Signe du ralentissement de la demande des consommateurs, l'industrie manufacturière a connu un recul marqué en octobre, enregistrant une perte de près de 19 000 emplois, alors que le secteur du commerce de détail a perdu près de 22 000 emplois. Toutefois, les gains significatifs observés dans les secteurs de la construction (+23 000), de l'information, de la culture et des loisirs (+20 900), ainsi que des soins de santé et de l'aide sociale (+8 900) ont permis de compenser ces pertes.

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de septembre à octobre 2023

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS		7 500
Agriculture		4 400
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz		700
Services publics	-1 800	
Construction		23 000
Fabrication	-18 800	
SECTEUR DES SERVICES		10 000
Commerce de gros et de détail	21 700	
Transport et entreposage		3 300
Finance, assurances, services immobiliers et de location	-8 100	
Services professionnels, scientifiques et techniques		5 100
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	-3 200	
Services d'enseignement		2 600
Soins de santé et assistance sociale		8 900
Information, culture et loisirs		20 900
Services d'hébergement et de restauration	-5 500	
Autres services (sauf les administrations publiques)		1 700
Administrations publiques		6 000



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org